

Grand Débat à Fontoy
Début 20:15
Nombre de participants : 20
Animateur : Mohamed Souidi et Guy Baudeau

Présentation du Débat et lecture de la charte par l'animateur Mohamed SOUIDI.

Thème choisi pour cette réunion : la citoyenneté.

BH : présentation du Grand Débat, le thème « démocratie et citoyenneté » est choisi pour ce débat, par contre ce sera ouvert sur d'autres thèmes si besoin tant que la charte est respectée. Une dernière date sera arrêtée pour faire le point sur les débats et les remontés. Il invite à un débat dans le respect, une co-construction de projet.

Animateur : première question : En qui faites-vous le plus confiance pour vous faire représenter dans société et pourquoi ?

Fernand, conseiller municipal : le meilleur interlocuteur est le maire de la commune

Claudine : normalement c'est le maire.

Jean : le maire, répété à plusieurs fois.

Inconnu : non c'est le Député

Animateur : deuxième question : En dehors des élus politiques, faut-il donner un rôle plus important aux associations et aux organisations syndicales et professionnelles ?

guy : le co-animateur propose un vote à main levée - oui ou non -

Demande de précision de cette question 2. Réponse apportée par le Député Brahim HAMMOUCHE.

Inconnu : il y a parait-il une volonté d'obliger à se syndiquer. Contre le chèque syndicat. Il faut réduire le nombre des députés, aux USA ils sont 100 députés, en France nous sommes à 577.

Claudine : contre cette volonté d'obliger les salariés à se syndiquer.

Joseph : reviens sur la deuxième question. Une défiance de la classe politique, nous sommes la pour débattre et inventer une nouvelle logique politique. Les syndicats, associations, et élus ont leur rôle dans notre société. Il ne faut pas taper sur les élus.

Guy : à Joseph : y a t il des solutions pour redonner la confiance perdue ?

Joseph : prenons exemple sur d'autres pays, comme la Suisse, les pays nordiques. Certains sujets peuvent être directement pris localement.

Karine : avec les agglomérations, et les transferts de compétences vont éloigner le local.

Nadine : pourquoi ne pas permettre à plus de collectifs citoyens pour permettre une remontée des doléances.

Brahim Hammouche, Député ; la vraie question est quelle est le rôle des intermédiaires ? Comment permettre un lien ? L'exemple de la Suisse, c'est un système particulier car elle est une confédération, ce sont plusieurs États. Il y a une règle fédérale, chaque canton a toute liberté d'exercer ses compétences, loin du système français. Il y a eu une décentralisation, mais il faut peut être un acte 3 de cette décentralisation en France. Doit-on supprimer les échelons, et si oui lesquels ? Notre héritage c'est 36000 communes, alors qu'en Suisse on fusionne et défusionne du jour au lendemain. Il y a eu quelques nouvelles communes, nous sommes désormais donc à un peu plus de 34000 communes. Un exemple de fusion, c'est Thionville qui a fusionné plusieurs communes. C'est une possibilité de suppression de l'échelon. L'idée est que le citoyen reprenne la main, sans être dépossédé de la décision politique. On peut se dire que le citoyen décide par votes, mais ce système arrive à bout de souffle. La Démocratie n'est pas seulement les élections. La place des syndicats est compliquée, il ne faut pas le comparer avec l'Allemagne car le syndicat allemand gère les retraites. Il faut se méfier des autres exemples, des pays nordiques, car si l'on regarde de prêt ils sont dans la culture du consensus. Nous, on est dans une culture du rapport de force. Arrivera-t-on un jour à ce dialogue social ? C'est une vraie transformation culturelle.

Mohamed : question 3 : Que faudrait-il faire pour renouer le lien entre les citoyens et les élus ? Déjà des réponses apportées.

Nadine : déjà proposé, il faut plusieurs réunions entre politiques et citoyens pendant le mandat.

Brahim Hammouche : les réunions sont très hétérogènes, certaines réunions que j'ai pu faire avant le mouvement ont eu peu de public – des réunions de 3 citoyens.

Inconnu de Fontoy : navrant qu'il n'y a pas beaucoup de doléances. 6 doléances sur plus de 3000 habitants.

Brahim Hammouche : plusieurs mairies dont Fontoy ont ouvert un cahier de doléances. A la permanence parlementaire, seulement deux sont enregistrées à ce jour.

Mathieu Weiss, premier adjoint de Fontoy : pour conserver le lien avec les citoyens, il faut conserver le service publique. Impôt, police.. tous s'éloignent.

Brahim Hammouche : la question est la proximité et la mobilité. Si l'on gagne en mobilité on gagne en proximité. Exemple : la caserne des pompiers va se déplacer à Aumetz. C'est plus efficace d'intervenir comme ça. Concentrer les moyens sans les éloigner. Le centre des Impôts, est-ce qu'on ne peut pas déplacer un agent chez les particuliers, peut-on mettre en place les bus connectés... le numérique a sa place, il faut aider à cette transition de mobilité de technologie. L'idée est de commencer peut être à diminuer l'Impôt. L'organisation de la gendarmerie, est un travail d'équipe : caserne, bâtiment, administration. La gendarmerie n'est pas un service publique comme les autres.

Mathieu Weis, premier adjoint de Fontoy : la proximité de la gendarmerie rassure les gens, mais j'entends la mutualisation des moyens. Le citoyen a besoin d'être rassuré et de voir les agents de police.

Brahim Hammouche: on retient l'idée d'un local avec une permanence de la gendarmerie dans la zone d'intervention.

Mohamed : question 4 : le non-cumul des mandats instauré en 2017 pour les parlementaires (députés et sénateurs).

Swisa : une bonne chose, par contre étendre cette obligation aux communes et limiter le mandat

dans le temps pour éviter les copinages et la création des réseaux qui amènent forcément aux lobbys.

Frédérique : demande d'un vote.

Brahim Hammouche : explication sur le non-cumul du mandat mise en place en 2017. L'objectif est de permettre une meilleure représentativité et un travail centré sur une mission.

OUI : 12

Non : 0

Je ne sais pas : 3

Mohamed, animateur : question 5 : Que faudrait-il faire pour mieux représenter les différentes sensibilités politiques ?

Inconnu : il faut qu'il ait un pied sur terre. Les élus parisiens sont éloignés de la réalité.

Nadine : demande d'explication de la question.

Brahim Hammouche: explication, est-ce que vous-voulez de la proportionnelle ?

Nadine : propose les votes blancs.

Inconnu : la proportionnelle, c'est ce qui est demandée. Elle risque de provoquer le même problème que la 4ème République, une France ingouvernable. La solution de la majorité n'est pas une bonne solution. Propose : les élections présidentielles ne devront pas se faire à la même période que les législatives avec un mandat de septennat non renouvelable.

Brahim Hammouche: historiquement, l'élection législatives aurait dû avoir lieu avant l'élection présidentielle, depuis le mandat Jospin, on connaît la situation actuelle. Cela a renforcé la tendance présidentialisée du pouvoir. Le mandat est hyper-présidentialisé. Pendant 5 ans le Président fait le job de tout !

Jérémy, enseignant : On est passé du Septennat au quinquennat pour éviter une France ingouvernable. Il y a eu une volonté d'efficacité. C'est le parlement qui décide la politique du Président, de valider ou non son programme. Pas favorable au retour en arrière. Exemple pris des USA, avec l'élection à mi-mandat : il y a eu le shutdown. A l'impression, qu'on a perdu le sens de ces élections législatives, vu le taux record des abstentions.

Mohamed, animateur : question 6 : Selon vous, faut-il introduire une dose de proportionnelle pour certaines élections, lesquelles ?

Dans la salle tous sont favorables à la dose de proportionnelle au Parlement.

Brahim Hammouche: en 1986, Mitterrand a mis en place la proportionnelle intégrale, avec l'arrivée du Front National. Aujourd'hui si l'on accepte, la France sera ingouvernable. Il y a eu une demande de 15% de dose de proportionnelle. On peut faire des majorités de consensus à partir de 20-25%, calqué sur le système allemand. Le risque est que s'il n'y a pas de majorité sur un programme, alors le processus sera bloqué. Actuellement, on le voit avec le Sénat majoritairement de droite, l'Assemblée Nationale à majorité « en marche », quand il faut un consensus on arrive à trouver des accords. Je pense qu'il faut une dose plus importante, mais ce n'est jamais bon de bloquer une représentation. C'est mieux que les tendances s'expriment dans une institution que dans la rue. Il

faut un cadre qui permet une expression diverse. Propose un quart de proportionnelle. Se pose la question de l'élus qui sera élu à la proportionnelle, quelle sera sa place, son territoire... Les régionales sont déjà confrontées à la proportionnelle, comme les européennes. On devra passer par des listes électorales, donc plus de pouvoir aux partis.

Mohamed, animateur : question 7 : Pensez-vous qu'il serait souhaitable de réduire le nombre de parlementaires (députés+sénateurs=952)

la salle se prononce majoritairement pour la diminution.

Inconnue : pourquoi on se pose cette question ? Est-ce que les élus remplissent correctement leur mission, est-ce que moins de Députés feront autant ces missions parlementaires ? Je ne peux pas répondre. Les élus politiques sont loin et moi en bas, c'est le seul constat fait.

Mathieu Weis, premier adjoint de Fontoy : la question est d'ordre financier. On parle moins des moyens mis en place. Il est question de l'efficacité de l'élus, de décision ...

Brahim Hammouche : je vous alerte que, la réduction de parlementaires éloignera le citoyen de l'élus. On demande de la proximité, c'est paradoxale. On va faire de l'élus un élu de type élu européen avec un circonscription trop grande. On fera des élus parisiens, trop éloigné. Le rôle du Député aujourd'hui est d'être sur le terrain. Demain, le Député représentera un territoire et non une circonscription. Ceux qui veulent couper des têtes seront les premiers à subir. Le Sénat fait un travail de qualité, souvent ils ont été maires, ils connaissent leur territoire, ils vont à leur rythme, car dans une démocratie le pire est la précipitation. Le Sénateur peut relire une copie et l'enrichir. Certains sénateurs, ont découvert le travail du Parlement seulement lorsqu'ils sont devenus sénateurs alors qu'ils étaient députés auparavant. Je défends les sénateurs qu'ils font un travail de qualité. Le Sénat n'a pas fait de réduction sur ses avantages (retraites, enveloppe parlementaires ...) Si l'on réduit les parlementaires, ça sera aussi bien une réduction de députés que de sénateurs.

Frédéric : le rôle du sénateur est très peu connu.

Brahim Hammouche : Il n'y pas que le travail des sénateurs qui est mal connu. Il y a le CESE, le Conseil Economique et Sociale. Il ne faut pas supprimer le CESE. Ces rapports fabriquent la loi, elle fait un travail de fourni mais on ne communique pas assez sur cette institution. La machine parlementaire et ces instances là sont utiles. Il faut se poser la question : pourquoi a-t-on besoin des trois chambres, comment les faire évoluer ? Peut être devrait-on faire un tirage au sort des citoyens pour siéger au CESE.

Mohamed : question 8 : Que pensez-vous de la participation des citoyens aux élections et comment les inciter à y participer davantage ?

Swisa : Je suis d'accord pour le vote obligatoire avec la reconnaissance du vote blanc.

Nadine : il faut une mobilité dans toutes les communes pour permettre le vote.

Jérémy : Il y a certaines personnes qui ne veulent tout simplement pas se déplacer. Le dénigrement citoyen envers les élections est réelle. Il est important de rééduquer les citoyens sur la politique et leurs droits et devoirs civiques. Il faut qu'on leur donne envie de se déplacer pour voter.

Inconnu : on parle de droit de vote, pourquoi ne pas parler de devoir de vote. Il y a une histoire du vote. Certains sont morts pour cette liberté et cette démocratie.

Inconnu : d'accord avec l'intervention de Jérémy. Il faut rééduquer à la citoyenneté.

Brahim Hammouche: je pose deux questions :
que penser du vote numérique ?
est-ce qu'on vote trop ?

la salle s'exprime défavorablement pour le vote numérique car la question de sécurité numérique est réelle, le piratage informatique est un réel risque.

Frédéric : favorable au numérique. Favorable aux consultations régulières pour avoir un avis.

Inconnu : contre – les jeunes peuvent le faire mais une tranche de population ne maîtrise pas l'outil informatique (portable, ordinateur, boîtier numérique ...)

Inconnu : favorable mais attention à maintenir le vote classique.

BH : et que z-vous du référendum ?

Jérémy : en Suisse, il y a une démocratie plus participative, mais attention à ne pas perdre la volonté initiale, et revenir sur nos droits acquis qui font notre société. Il ne faut pas perdre nos valeurs (peine de morts, IVG, mariage pour tous ...). Attention à l'instabilité à cause de cette démocratie participative, en Suisse certains se posent des fois la question de pourquoi ils votent.

Mohamed : qui est pour le vote obligatoire.

La salle s'exprime favorablement au vote obligatoire et une large majorité pour le vote blanc.

Guy : on passe aux questions générales.

Jean, Président du Souvenir Français : Doléance : le souvenir français – c'est la vie de la France – indigné par la considération de la guerre d'Algérie comme crime de guerre et déconsidération des combattants en Algérie. Souhaite le doublement des pensions de ces combattants et une réelle reconnaissance.

Brahim Hammouche : prise en compte de la question.

Inconnu : pourquoi cette provocation de Macron sur la guerre d'Algérie.

Nadine : proposition : au sujet des mères de familles et au foyer. Elles méritent d'avoir une retraite. Ces femmes qui ont arrêté de travailler pour leurs enfants ont le droit à une retraite normale. Le calcul est à revoir, au moins sur les 16 premières années des enfants.

Inconnu : a arrêté de travailler à cause de sa femme handicapée et remercie le Député de son intervention. Emu, il arrête son intervention.

Inconnue : très peu de doléances mais y a t il eu l'information nécessaire pour appeler les citoyens à s'exprimer ?

Inconnu : s'exprime sur EDF et l'énergie nucléaire. L'électricité nucléaire va engendrer des déchets nucléaires. Les déchets seront enterrés. Un site dans notre région a été choisi. Cela empêche le développement des villes, car la peur du nucléaire est réelle. Cela va coûter cher, alors qu'il y a de l'électricité verte à mieux développer.

Brahim Hammouche : la transition écologique, il faut y aller ensemble. On ne nous attendra pas sur cette question, le prix sera beaucoup plus cher si on ne fait rien aujourd'hui. Si on ne peut diminuer la température, c'est 3 degrés de plus d'ici quelques années. Il y aura certainement des conséquences, des déplacements, des catastrophes naturelles qui vont arriver... ça se passera dans le monde et nous ne sommes pas hors du monde. L'impact sera sur notre territoire. Sur le nucléaire, le périmètre de sécurité a été élargi. Un cahier des charges, et une vigilance sont faits sur l'environnement. Mais oui, si il y a une catastrophe, on y passera tous, comme dans un avion. Il ne faut pas être dans le catastrophisme, il faut avancer avec une confiance. On ne peut pas tout faire, on doit essayer de repartir. Bure a été choisie mais il fallait bien un lieu en France.

Inconnu : pourquoi ces enfouissements, pourquoi en Lorraine ? On a subit tellement d'effet nocifs sur l'environnement. On ne développe pas assez l'énergie verte.

Brahim Hammouche: Bure, n'est pas choisie au hasard. Il y a eu des échanges et des concertations avec tous les acteurs locaux, nationaux et les responsables du nucléaires.

Inconnu : le président Macron a prévu, une réduction de moitié du nucléaire en 2025, et puis cela a été reculé à 2035.

Brahim Hammouche : c'est complexe, il n'y a pas qu'une seule réponse. En terme de stratégie il faut réfléchir à deux fois. Les allemands sont revenus au charbon et aussi au nucléaire. Le japon idem. Le recul inquiète mais pas qu'au niveau de la France.

Inconnu : on a voulu le tout nucléaire, on sera obligé de se passer de cette partie du nucléaire.

Brahim Hammouche : il y aura une autre énergie. Arrivera au nucléaire comme le charbon. Le nucléaire c'est notre puissance, et notre indépendance. Il faut voyager pour voir ce qui se fait et se rendre compte de ce qui marche ou non en France. Médecin de profession, le nucléaire aide à la médecine ! Il faut avoir le courage de le dire. Il faut avoir cet équilibre, et ne pas vivre qu'avec la peur.

Guy : parle de son expérience avec le nucléaire. Nous sommes bon en sécurité, et cette technologie et sécurité est achetée par les américains. Il ne faut pas que l'on se dénigre, nous avons de bons ingénieurs et de bonnes écoles sur cette question.

Inconnu : on a pris en compte l'électricité bon marché sans se rendre compte du futur. Qui va payer ?

Guy : le nucléaire suit le progrès, il faut tout prendre en compte.

Nadine : le porte-avion Charles de Gaulle – certains sont devenus stériles dans ce porte avion.

Inconnu : le problème du nucléaire est le traitement des déchets. Un parallèle avec les sidérurgies. Il faut la recherche pour diminuer les déchets nucléaires.

Guy : cette recherche existe.

Inconnu : pétrole, lorsque le baril diminue mais le prix reste le même. Il faudrait une taxe flottante qui permet de suivre le prix du baril.

Brahim Hammouche : la taxe flottante permet justement la régularité des prix.

Inconnue, parent d'élèves : Remercie l'intervention du député pour l'école du centre de Fontoy. Y a t il une suite ?

Brahim Hammouche : je refais le point avec le rectorat demain matin.

Nadine : demande de référendum pour les décisions importantes.

Brahim Hammouche : quel exemple ? Le problème est le curseur. A quel moment considérons-nous que cette décision est importante ? Ce qui est important pour moi, n'est pas forcément important pour d'autres.

Nadine : les choses importantes pour la France. Exemple 80km/h. L'exemple du 49-3 appliqué dernièrement par l'ancien gouvernement.

Brahim Hammouche : un candidat, vient avec ses propositions, élu il a une légitimité avec les autres élus. Une fois élus, la majorité applique le programme et doit ajuster le programme durant le mandat.

Nadine : c'est lorsque le parlement est d'accord et le ministre ou Président n'applique pas la loi – alors là c'est au citoyens de trancher. Et supprimer l'article le 49-3 de la Constitution.

Brahim Hammouche : le 49-3 n'est utilisé que lorsque le gouvernement ne craint pas avoir la majorité au Parlement. Je ne pense pas que Macron, Edouard Philippe, ou ce gouvernement l'utilisera durant le mandat. La question du référendum est assez complexe, souvenez-vous, si lorsqu'il y a eu le référendum européen, le citoyen a choisi le non alors qu'il aurait été mieux d'avoir une constitution européenne.

Claudine : ne veut pas d'un référendum obligatoirement, mais être informée en toute transparence des décisions des élus locaux et des gestionnaires des villes. Je vais voter, et je ne vote pas blanc, car je me suis souvent retrouvée proche d'un des projets. A ce jour, rencontre des difficultés au niveau de ma maison, avec de l'humidité. J'ai sollicité plusieurs fois la mairie, sans résultats, je suis donc en litige avec la municipalité et mes droits sont bafoués.

Brahim Hammouche : il y a des défenseurs des droits dans chaque secteur. Je vous invite à le saisir.

Inconnu : j'ai beaucoup aimé le président Chirac mais déçu par l'arrêt du service militaire. Que va-t-on apprendre aux jeunes. Souhaite un service de 15 jours minimum, mais pas suffisant, souhaite le retour d'un an.

Brahim Hammouche : ce service coûtait trop cher, et ça été demandé par le corps armé. En 15 jours on peut apprendre des choses aux jeunes, notamment faire leur lit, cela peut prêter à sourire mais cet argument m'a été avancé sérieusement par le corps armé, car faire son lit c'est structuré le jeune. L'avis de l'état major, cela coûtait en argent mais aussi en moyen.

Frédéric : le non-cumul des mandats dans le temps ; il faut l'appliquer mais pas pour les très petites villes, qui des fois a du mal à avoir des candidats. Le référendum est positif, avec question à réponse multiples.

Brahim Hammouche : se demande dans quelle mesure lui interdire de se représenter n'est ce pas inconstitutionnelle ? S'il est élu c'est parce que il est apprécié et jugé positivement. 50% des maires ne veulent plus se représenter. L'idée est bonne cela évite le réseautage et une meilleure démocratie, mais attention à ce qu'elle ne soit pas inconstitutionnelle.

Swisa : la réalité sur le terrain, il y a un réseau de créer et une pression des municipalités sur les associations et certains acteurs économiques.

BOGUET : réponse à Swisa, la durée des mandats dépend des motivations. On est dans une phase révolutionnaire qui ne dit pas son nom et un bon nombre qui n'ont plus envie car ils se retrouvent face à des fonctionnaires qui dictent tout et balayent les élus. On va perdre nos villes en prenant exemple des autres villes. Ce sont les fonctionnaires qui nous gouvernent. Ce n'est pas au Roi que l'on devait couper la tête mais aux fonctionnaires. C'est un esprit très centralisateur fabriqué à l'ENA. Après 48 ans de mairie, il nous faut un président vraiment paysan. On a plus le temps de réfléchir, constamment harcelé et à discuter avec quelqu'un. Termine par une citation « on est révolutionnaire afin que rien ne change ». On se retrouve avec un Europe qui est malade avec l'embêtement des anglais. Macron a essayé de changer en ayant avoir tout le monde à dos. Ne sait pas si il va réussir mais y croit. Où allons nous aller ? nous sommes qu'au début. Il faut remettre de l'ordre dans la maison. Va-t-on vers la 6ème République ? Attention à la proportionnelle ! Pourvu que cela ne se passe pas dans la rue.

Inconnu : demande l'avis sur le maintien du droit local et le gouvernement philippe.

Brahim Hammouche : durant ma campagne, j'étais clair et je le reste, il faut garder le régime local et si possible l'étendre au reste de la France.

FIN DU DEBAT A 22h45